

XTRASLIM CHRONO DETOX MINCEUR

Préparateur minceur⁽¹⁾ détoxifiant⁽²⁾⁽³⁾

Le département Recherche & Développement des Laboratoires Forté Pharma a mis au point XtraSlim CHRONO DETOX MINCEUR, une formule spécialement conçue pour vous aider à optimiser votre programme minceur. Complète et innovante, elle est composée de 8 ingrédients sélectionnés avec soin :

- L'**artichaut**, et le **pissenlit** qui contribue au fonctionnement normal du foie et aide à soutenir les fonctions d'élimination de l'organisme.
- L'**ascophyllum** qui aide à diminuer l'absorption des graisses et contribue à améliorer la texture et la fermeté de la peau.
- La **chlorelle** qui joue un rôle bénéfique dans la fonction de la vésicule biliaire, du foie et des reins. Elle favorise le métabolisme et aide le système digestif.
- Le **sureau** qui contribue à la perte de poids et favorise l'élimination
- Le **bouleau** et le vinaigre de cidre
- Le manganèse et le sélénium qui contribuent à protéger les cellules contre le stress oxydatif

Pour un résultat optimal, il est conseillé de démarrer votre programme minceur avec XtraSlim CHRONO DETOX MINCEUR (étape 1), avant de poursuivre avec XtraSlim CHRONO (étape 2).

Arôme citron/concombre

PRINCIPES ACTIFS

Artichaut, pissenlit, bouleau, ascophyllum, chlorelle, vinaigre de cidre, sureau, manganèse, sélénium

TENEUR EN VITAMINES ET MINÉRAUX

Vitamines et minéraux	4 gélules	VNR**
Manganèse	1 mg	50%
Sélénium	50 µg	90%

**VNR : Valeurs Nutritionnelles de Référence

⁽¹⁾Le sureau contribue à perdre du poids en complément de mesures diététiques. ⁽²⁾Le pissenlit contribue au fonctionnement normal du foie. ⁽³⁾La chlorelle joue un rôle bénéfique dans la fonction de la vésicule biliaire, du foie et des reins. Elle favorise le métabolisme et aide le système digestif. ⁽⁴⁾Le pissenlit aide à soutenir les fonctions d'élimination de l'organisme. ⁽⁵⁾Le sureau est reconnu pour favoriser l'élimination de l'organisme. ⁽⁶⁾Le manganèse et le sélénium contribuent à protéger les cellules contre le stress oxydatif.

INGRÉDIENTS (par dose journalière):

Eau, jus de citron (*Citrus limon* (L.) Osbeck.), arômes naturels (citron, concombre), vinaigre de cidre, extrait de bouleau blanc (*Betula pendula* Roth) (250 mg soit 1000 mg EP*), extrait d'artichaut (*Cynara scolymus* L.) (200 mg soit 2000 mg EP*), extrait de chlorelle (*Chlorella vulgaris* Beijerinck) (150 mg soit 300 mg EP*) (**mollusques, poissons, crustacés**), agents de conservation (sorbate de potassium, benzoate de sodium), sélénium (sélénate de sodium), extrait de pissenlit (*Taraxacum officinale* (L.) (15 mg soit 150 mg EP*), extrait de sureau (*Sambucus nigra* L.) (11 mg soit 225 mg EP*), manganèse (gluconate de manganèse), édulcorants (acésulfame de potassium, sucralose).

*EP = Equivalent plantes

Forte Pharma Benelux

Siège social/Hoofdkantoor : Avenue des Arts 56 – B-1000 Bruxelles / Kunstlaan 56 – B-1000 Brussel

Siège d'exploitation/Exploitationsetel : Temselaan 100A – B-1853 Strombeek-Bever

UTILISATION

Agiter avant emploi. Diluer un bouchon de 30 ml par jour dans un grand verre d'eau (200 ml) pendant 15 jours. Un léger dépôt dû à l'utilisation de plantes peut apparaître.

Un complément alimentaire ne doit pas se substituer à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain. Tenir hors de portée des jeunes enfants. Ne pas dépasser la dose journalière conseillée. Déconseillé aux femmes enceintes ou qui allaitent sans avis médical. Produit réservé à l'adulte. Déconseillé aux personnes allergiques aux dérivés salicylés et aux personnes sous traitement anti-coagulant. L'amincissement durable ne peut être obtenu que dans le cadre de mesures diététiques et d'une hygiène alimentaire contrôlée. Ce complément alimentaire n'est pas un médicament.

À conserver à une température inférieure à 25°C, dans un endroit frais et sec, à l'abri de l'humidité et dans son emballage hermétiquement fermé. Après ouverture, conserver au frais et consommer dans les 15 jours.

Forte Pharma Benelux

Siège social/Hoofdkantoor : Avenue des Arts 56 – B-1000 Bruxelles / Kunstlaan 56 – B-1000 Brussel

Siège d'exploitation/Exploitatietzel : Temselaan 100A – B-1853 Strombeek-Bever